



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

| | |
|---|---|
| Title - Sujet SIGNAL GENERATOR | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-163094/A | Date 2015-12-18 |
| Client Reference No. - N° de référence du client W8486-163094 | |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-313-68680 | |
| File No. - N° de dossier hn313.W8486-163094 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-02-01 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kelly, Ruth | Buyer Id - Id de l'acheteur hn313 |
| Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-0343 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B3, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée See Herein | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX | 2 |
| 1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ..... | 2 |
| 1.2 BESOIN | 2 |
| 1.3 COMPTE RENDU | 2 |
| 1.4 ACCORDS COMMERCIAUX..... | 2 |
| PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES..... | 3 |
| 2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES | 3 |
| 2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS | 3 |
| 2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION | 3 |
| 2.4 LOIS APPLICABLES..... | 4 |
| PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS..... | 5 |
| 3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS | 5 |
| PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION..... | 7 |
| 4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION..... | 7 |
| 4.2 ÉVALUATION FINANCIÈRE | 7 |
| PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES | 8 |
| 5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION | 8 |
| 5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ... | 8 |
| PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT..... | 11 |
| 6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ..... | 11 |
| 6.2 BESOIN | 11 |
| 6.2.2 CLAUSE DU <i>GUIDE DES CCUA</i> | 11 |
| 6.4 DURÉE DU CONTRAT | 11 |
| 6.5 RESPONSABLES | 12 |
| 6.6 PAIEMENT | 12 |
| 6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION | 13 |
| 6.8 ATTESTATIONS | 14 |
| 6.9 LOIS APPLICABLES..... | 14 |
| 6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS..... | 14 |
| 6.11 CONTRAT DE DÉFENSE | 14 |
| 6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> | 14 |
| 6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> (LIVRAISON) | 15 |
| ANNEXE « A » - GÉNÉRATEUR DE SIGNAL..... | 16 |
| ANNEXE « B » - BAREME DE PRIX..... | 17 |

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques ci-inclues à l'Annexe A.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 mars 2016.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|-----------------------|------------|
| <u>A9033T</u> | Capacité financière | 2012-07-16 |
| <u>B1000T</u> | Condition du matériel | 2014-06-26 |

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (2 copies papier)
- Section II : Soumission financière (1 copies papier)
- Section III : Attestations (1 copies papier)
- Section IV : Renseignements supplémentaires (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

3.1.1 Produits équivalents

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c. fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

-
- e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
- la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.2.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

3.1.4 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques ci-incluse (Annexe A);
- Certificat de Calibration doit être inclus dans chaque emballage applicable ;
- Soumettre l'annexe B, Barème de prix

4.2 Évaluation financière

4.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix fermes, en dollars canadiens rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable sont en sus, selon le cas.

4.2.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission globalement.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation

A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

OU

B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous.

Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4) critères.

| Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires | Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté. |
|---|--|
| Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes. | |
| Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client. | |
| Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts. | |
| Utilise préférentiellement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes. | |
| Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local. | |
| Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique. | |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Formatted: Normal, Indent: Left: 0 cm

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses à l'annexe A.

6.2.2 Clause du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|----------------------------|------------|
| <u>B1501C</u> | Appareillage électrique | 2006-06-16 |
| <u>B7500C</u> | Marchandises excédentaires | 2006-06-16 |

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.1.1 Clauses du Guide des CCUA

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|--|------------|
| <u>C2800C</u> | Cote de priorité | 2013-01-28 |
| <u>C2801C</u> | Cote de priorité – Entrepreneur canadien | 2014-11-27 |

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ruth Kelly
Spécialiste en approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN
7B3, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone : (819) 420-0343 Télécopieur : (819) 953-4944
Courriel : ruth.kelly@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom :
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx
Courriel :

Suivi de la livraison :

Nom :
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx
Courriel :

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.6.2 Crédit d'échange (Optionnel)

L'entrepreneur peut fournir un crédit d'échange en fonction du coût des besoins.

Articles être négociés en sont :

- Générateur de Signal – 8643A/001/002/010/011
S/N 3546A02211
- Générateur de Signal – E4423B/1EM
S/N US39260179

6.6.3 Paiement unique

Clause du guide des CCUA [H1000C](#) (2008-05-12) Paiement unique

6.6.4 Clauses du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|------------------------|----------------------------------|------------|
| G1005C | Exigences en matière d'assurance | 2008-05-12 |

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire.

b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante :

Quartier général de la Défense nationale - Immeuble Mgén George R. Pearkes
101, Promenade du Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2
Au soin de : Chantal Trudel – DLP 4-4-1-2

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN »
7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5
Au soin de : Ruth Kelly.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

6.12 Clauses du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|--|------------|
| <u>D5545C</u> | ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C) | 2010-08-16 |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.13 Clauses du Guide des CUA (livraison)

| Références de CUA | Section | Date |
|-------------------|----------------------|------------|
| D2000C | Marquage | 2007-11-30 |
| D2001C | Étiquetage | 2007-11-30 |
| D9002C | Ensembles incomplets | 2007-11-30 |

6.13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP) (QETE, Gatineau, Quebec) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

6.13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles à raison de 1 unités par paquet.

6.13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- (a) QETE Warehouse
Gatineau, Quebec
819-994-1819

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A » - Générateur de Signal

(Exigences essentielles)

| Paramètres | Spécifications Minimales |
|---|--------------------------------|
| Gamme de fréquence | 9 KHz – 3 GHz |
| Puissance maximale 2.1 GHz (dBm) | STD : +18 |
| Puissance faible spécifiée (dBm) | -127 |
| Faible bruit de phase accrue | Oui |
| Bruit de phase 1GHz@20k décalage (dBc) | STD : -131 (-134) |
| Bruit de phase accrue 1GHz@20k décalage (dBc) | -141 (-146) |
| Parasite/Non-harmoniques 1 GHz (dBc) | STD : -80 |
| Parasite accrue/Non-harmoniques 1 GHz (dBc) | -92 (-96) |
| Plage dynamique accrue | Oui |
| Générateur multifonction | Oui |
| Modulation AM, FM, modulation de phase | Oui |
| AM précision 80% de profondeur 1 KHz à un taux @ 1GHz | Moins de 3% +1% (2%) |
| Excursion de fréquence FM @ 1GHz | 4 MHz |
| Largeur d'impulsion minimale | 20 ns |
| Générateur arbitraire de bande de base | 80 MHz bande passante RF 32MSa |
| Modulation numérique personnalisée | Oui |
| Format de modulation QPSK numérique | 50 sps to 100Msps |
| Vitesse de commutation (mode liste) | 900 us |
| Sorties I/Q différentielles | Oui |
| ACPR WCDMA TM1 64DPCH | STD : -68 dBc |
| ACPR WCDMA TM1 64DPCH accrue | -71 dBc(-73) |
| EVM W-CDMA QPSK | Moins de 1.2% |
| QPSK EVM largeur de 80 MHz (corrections en marche) | Moins de 0.9% |
| Lecteur de mémoire approfondis/Temps réel BBG | 1Gsa/Oui |
| Déplacez les connecteurs au panneau arrière | Oui |
| Licence évolutive étendue | Oui |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « B » - BAREME DE PRIX

Prix fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), avec les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

1. Deux (2) Générateur de Signal (selon l'annexe A) \$ _____ chaque

2. Support en service (2 ans minimum) sur le Générateur de Signal \$ _____

3. Crédit d'échange (Optionnel)

L'entrepreneur peut fournir un crédit d'échange en fonction du coût des besoins. Ce crédit n'est pas obligatoire.

Crédit pour le Générateur de Signal 8643A/001/002/010/011
S/N 3546A02211 (moins \$ _____)
Crédit pour le Générateur de Signal E4423B/1EM
S/N US39260179 (moins \$ _____)

PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION (L'addition de 1 et 2, moins 3 si offert) \$ _____

NOTE À L'ÉGARD DES ARTICLES EN ÉCHANGE:

Le contracteur est responsable de ramasser les articles en échanges à un endroit (50 miles autour) du RCN (Ottawa) et sans coût supplémentaire pour le MDN.

Après avoir reçu les nouveaux appareils. L'utilisateur de l'appareil avisera le contracteur de l'endroit exacte où ramasser les articles en échanges.

L'utilisateur de l'appareil sera peut-être en mesure de libérer "qu'un" appareil à la fois.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX | 2 |
| 1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ | 2 |
| 1.2 BESOIN | 2 |
| 1.3 COMPTE RENDU | 2 |
| 1.4 ACCORDS COMMERCIAUX | 2 |
| PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES | 3 |
| 2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES | 3 |
| 2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS | 3 |
| 2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION | 3 |
| 2.4 LOIS APPLICABLES | 4 |
| PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS | 5 |
| 3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS | 5 |
| PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION | 7 |
| 4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION | 7 |
| 4.2 ÉVALUATION FINANCIÈRE | 7 |
| PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES | 8 |
| 5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION | 8 |
| 5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES | 8 |
| PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT | 11 |
| 6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ | 11 |
| 6.2 BESOIN | 11 |
| 6.2.2 CLAUSE DU <i>GUIDE DES CCUA</i> | 11 |
| 6.4 DURÉE DU CONTRAT | 11 |
| 6.5 RESPONSABLES | 12 |
| 6.6 PAIEMENT | 12 |
| 6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION | 13 |
| 6.8 ATTESTATIONS | 14 |
| 6.9 LOIS APPLICABLES | 14 |
| 6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS | 14 |
| 6.11 CONTRAT DE DÉFENSE | 14 |
| 6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> | 14 |
| 6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA (LIVRAISON)</i> | 15 |
| ANNEXE « A » - GÉNÉRATEUR DE SIGNAL | 16 |
| ANNEXE « B » - BAREME DE PRIX | 17 |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques ci-inclues à l'Annexe A.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 mars 2016.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|-----------------------|------------|
| <u>A9033T</u> | Capacité financière | 2012-07-16 |
| <u>B1000T</u> | Condition du matériel | 2014-06-26 |

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au

N° de l'invitation - Solicitation No.

W8486-163094/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W8486-163094

163094

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID

hn313

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)
Section II : Soumission financière (1 copies papier)
Section III : Attestations (1 copies papier)
Section IV : Renseignements supplémentaires (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

3.1.1 Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c. fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

-
- e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.2.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

3.1.4 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques ci-incluse (Annexe A);
- Certificat de Calibration doit être inclus dans chaque emballage applicable ;
- Soumettre l'annexe B, Barème de prix

4.2 Évaluation financière

4.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix fermes, en dollars canadiens rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable sont en sus, selon le cas.

4.2.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission globalement.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation

A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

ou

B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous.

Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4) critères.

| Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires | Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté. |
|---|--|
| Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes. | |
| Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client. | |
| Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts. | |
| Utilise préférentiellement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes. | |
| Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local. | |
| Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique. | |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Formatted: Normal, Indent: Left: 0 cm

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses à l'annexe A.

6.2.2 Clause du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|----------------------------|------------|
| <u>B1501C</u> | Appareillage électrique | 2006-06-16 |
| <u>B7500C</u> | Marchandises excédentaires | 2006-06-16 |

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.1.1 Clauses du Guide des CCUA

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|--|------------|
| <u>C2800C</u> | Cote de priorité | 2013-01-28 |
| <u>C2801C</u> | Cote de priorité – Entrepreneur canadien | 2014-11-27 |

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ruth Kelly
Spécialiste en approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN
7B3, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone : (819) 420-0343 Télécopieur : (819) 953-4944
Courriel : ruth.kelly@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom :
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx
Courriel :

Suivi de la livraison :

Nom :
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx
Courriel :

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.6.2 Crédit d'échange (Optionnel)

L'entrepreneur peut fournir un crédit d'échange en fonction du coût des besoins.

Articles être négociés en sont :

- Générateur de Signal – 8643A/001/002/010/011
S/N 3546A02211
- Générateur de Signal – E4423B/1EM
S/N US39260179

6.6.3 Paiement unique

Clause du guide des CCUA [H1000C](#) (2008-05-12) Paiement unique

6.6.4 Clauses du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|----------------------------------|------------|
| G1005C | Exigences en matière d'assurance | 2008-05-12 |

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire.

b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante :

Quartier général de la Défense nationale - Immeuble Mgén George R. Pearkes
101, Promenade du Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2
Au soin de : Chantal Trudel – DLP 4-4-1-2

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN »
7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5
Au soin de : Ruth Kelly.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

6.12 Clauses du *Guide des CCUA*

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|--|------------|
| <u>D5545C</u> | ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C) | 2010-08-16 |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.13 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

| Références de CCUA | Section | Date |
|--------------------|----------------------|------------|
| <u>D2000C</u> | Marquage | 2007-11-30 |
| <u>D2001C</u> | Étiquetage | 2007-11-30 |
| <u>D9002C</u> | Ensembles incomplets | 2007-11-30 |

6.13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP) (QETE, Gatineau, Quebec) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

6.13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles à raison de 1 unités par paquet.

6.13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- (a) QETE Warehouse
Gatineau, Quebec
819-994-1819

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A » - Générateur de Signal

(Exigences essentielles)

| Paramètres | Spécifications Minimales |
|---|--------------------------------|
| Gamme de fréquence | 9 KHz – 3 GHz |
| Puissance maximale 2.1 GHz (dBm) | STD : +18 |
| Puissance faible spécifiée (dBm) | -127 |
| Faible bruit de phase accrue | Oui |
| Bruit de phase 1GHz@20k décalage (dBc) | STD : -131 (-134) |
| Bruit de phase accrue 1GHz@20k décalage (dBc) | -141 (-146) |
| Parasite/Non-harmoniques 1 GHz (dBc) | STD : -80 |
| Parasite accrue/Non-harmoniques 1 GHz (dBc) | -92 (-96) |
| Plage dynamique accrue | Oui |
| Générateur multifonction | Oui |
| Modulation AM, FM, modulation de phase | Oui |
| AM précision 80% de profondeur 1 KHz à un taux @ 1GHz | Moins de 3% +1% (2%) |
| Excursion de fréquence FM @ 1GHz | 4 MHz |
| Largeur d'impulsion minimale | 20 ns |
| Générateur arbitraire de bande de base | 80 MHz bande passante RF 32MSa |
| Modulation numérique personnalisée | Oui |
| Format de modulation QPSK numérique | 50 sps to 100Msps |
| Vitesse de commutation (mode liste) | 900 us |
| Sorties I/Q différentielles | Oui |
| ACPR WCDMA TM1 64DPCH | STD : -68 dBc |
| ACPR WCDMA TM1 64DPCH accrue | -71 dBc(-73) |
| EVM W-CDMA QPSK | Moins de 1.2% |
| QPSK EVM largeur de 80 MHz (corrections en marche) | Moins de 0.9% |
| Lecteur de mémoire approfondis/Temps réel BBG | 1Gsa/Oui |
| Déplacez les connecteurs au panneau arrière | Oui |
| Licence évolutive étendue | Oui |

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8486-163094/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8486-163094
163094

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
hn313.W8486-

Id de l'acheteur - Buyer ID
hn313
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « B » - BAREME DE PRIX

Prix fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), avec les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

1. Deux (2) Générateur de Signal (selon l'annexe A) \$ _____ chaque

2. Support en service (2 ans minimum) sur le Générateur de Signal \$ _____

3. Crédit d'échange (Optionnel)

L'entrepreneur peut fournir un crédit d'échange en fonction du coût des besoins. Ce crédit n'est pas obligatoire.

Crédit pour le Générateur de Signal 8643A/001/002/010/011
S/N 3546A02211 (moins \$ _____)

Crédit pour le Générateur de Signal E4423B/1EM
S/N US39260179 (moins \$ _____)

PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION (L'addition de 1 et 2, moins 3 si offert) \$ _____

NOTE À L'ÉGARD DES ARTICLES EN ÉCHANGE:

Le contracteur est responsable de ramasser les articles en échanges à un endroit (50 miles autour) du RCN (Ottawa) et sans coût supplémentaire pour le MDN.

Après avoir reçu les nouveaux appareils. L'utilisateur de l'appareil avisera le contracteur de l'endroit exacte où ramasser les articles en échanges.

L'utilisateur de l'appareil sera peut-être en mesure de libérer "qu'un" appareil à la fois.